

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 26/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Pôle Médecine 1 – Service : Médecine – Unité : Médecine interne polyvalente
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en Médecine interne polyvalente
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 21 PARAGRAPHE : 11 CODE POSTE : 0283
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le praticien hospitalier, spécialiste en médecine interne et polyvalente assure dans sa spécialité les actes médicaux de diagnostic et de traitement des patients hospitalisés. Le praticien assure la prise en charge des patients relevant de sa spécialité en hôpital de jour. Le praticien hospitalier assure les consultations relevant de sa spécialité ainsi que les avis interservices ou extérieurs.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du département de médecine
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONSTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Astreintes obligatoires en médecine interne et polyvalente
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer tous les actes de prévention, de diagnostic et de thérapie couramment pratiqués en médecine interne et polyvalente ;- Assurer les consultations médicales et rédiger des actes médicaux (compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, ...)- Assurer l'activité relevant de la médecine interne et polyvalente en hôpital de jour ;- Participer aux demandes d'avis interservices ou extérieurs (téléphone, mail, ...)- Réaliser le codage de l'activité médicale (PMSI, Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).
14	ACTIVITES ANNEXES : (Liste non exhaustive) <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'enseignement des infirmiers diplômés d'État (IDE), des sages-femmes, des externes, internes et assistants ;- Participer à la formation médicale continue et évaluer les pratiques professionnelles ;- Participer éventuellement à différentes commissions d'établissement ;- Participer aux actions de gestion des risques

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none">- Diplôme d'État de docteur en médecine- Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine interne- Titre ou diplôme permettant l'exercice de la spécialité sur le territoire français

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Toutes qualités professionnelles et humaines relatives à l'exercice médical dans sa spécialité ;			X
	Maîtriser les techniques, procédures et bonnes pratiques liées à son domaine d'activités ;			X
	Être apte à organiser et animer une équipe : motiver, former, informer ;			X
	Maîtriser les outils bureautiques ;		X	
	Connaître et maîtriser la culture, les langues, les techniques et les coutumes locales dans son domaine d'activité ;		X	
	Savoir faire preuve d'intégrité éthique et respecter la déontologie ;			X
	Faire preuve de disponibilité ;			X
	Être apte à travailler en équipe ; avoir l'esprit d'équipe ;			X
	Maîtriser les techniques de management ;		X	
	Savoir faire preuve de polyvalence ;			X
	Respecter la confidentialité et le secret professionnel ou médical, faire preuve de discrétion.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : 3 ans sur un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400, DMP Web
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :